

Minute de silence, drapeau et hymne national

Jeudi 8 janvier 2015, la minute de silence décrétée par le chef de l'Etat dans le cadre du deuil national instauré à la suite du massacre à *Charlie Hebdo*, a été respectée de façon inégale. Par exemple, les personnels et les usagers des transports publics et privés ont marqué à midi qu'ils rendaient ainsi hommage aux victimes de l'attentat de la veille contre la liberté de conscience et d'expression, contre la liberté du rire qui est pourtant le propre de l'homme.

Dans les services publics, la consigne a été en général scrupuleusement suivie.

Sauf dans l'Education Nationale, sauf dans l'Ecole de la République !

Dès le lendemain, le gouvernement a fait état des manquements à la minute de silence de certains élèves parfois appuyés par leurs familles, tout en relativisant la portée de tels refus qui ne concernaient, disait-il, que très peu d'établissements.

La réalité est, hélas, différente. En effet, certains chefs d'établissement, sans doute entichés d'autonomie, soit ont ignoré la consigne, soit ont fait savoir aux personnels enseignants qu'ils avaient toute latitude pour organiser ou non cette minute de silence dans leurs classes. D'autres, conscients qu'ils représentent l'Etat dans leurs établissements ont réuni les équipes éducatives et leur ont expliqué comment il fallait procéder en application des directives ministérielles.

Cependant, même dans ce cas, des professeurs se sont dispensés de leur propre chef d'appliquer la loi –un décret relève du droit réglementaire qui complète le droit issu directement de la loi. Certains, interpellés par leurs élèves, ont esquivé l'obligation réglementaire en organisant, par exemple, une interrogation écrite ...

Les lendemains, la tuerie du 9, les rassemblements spontanés de recueillement partout en France, la grande manifestation du 11, ont évidemment titillé ces profs et chefs d'établissement qui s'étaient affranchis de la loi au prétexte d'idéologies libertaires et laxistes sinon de confort personnel. Du coup, dans les salles de profs où depuis longtemps on ne débat plus des finalités ni des missions de l'Ecole, les uns et les autres essaient de justifier pourquoi ils ont loupé le coche de la quasi unanimité républicaine.

Et d'admettre qu'évidemment, ne pas respecter la minute de silence a été une erreur ...vénielle, bien sûr. Mais de là, à en venir au lever du drapeau ! La dernière fois qu'on a hissé les trois couleurs, c'était sous le Maréchal, disent ces bons apôtres qui sont tous nés largement après l'Occupation et Vichy. Et qui ne sont pas tous très au fait de l'histoire de la France. Les couleurs pétainistes n'étaient pas les couleurs de la République : elles étaient marquées et salies par la francisque qui autant que la négation de la lutte des classes affirmait la nécessité d'un pouvoir autoritaire et coercitif. A l'époque, le drapeau tricolore pur de cette souillure était celui de la Résistance et de la France Libre.

Sans doute, l'esprit soixante-huitard a-t-il permis cette indistinction entre le sens d'un drapeau bleu blanc rouge qui en juillet 1789 associait les couleurs du Paris révolutionnaire à l'héritage monarchique et le sens dévoyé qu'avec l'aigle ou la francisque lui ont donné les fossoyeurs de la République.

Mais, tout de même, l'hymne national et son « *sang impur* » qui « *abreuve nos sillons* » ! Est-ce tolérable ? N'est-ce pas, au-delà du ridicule, franchement dégueulasse ?

Pas sûr que tous les détracteurs de *la Marseillaise* soient des écolos façon Madame Eva JOLY. Ils ont pourtant cela en commun avec elle, d'être chacun « *ignorantus, ignoranta, ignorantum* » comme disait Molière, maître en rire entre Rabelais et nos modernes caricaturistes dont depuis le XIX^{ème} siècle les dessins cocasses et irrévérencieux illuminent nos livres et nos journaux !

Le *Chant de guerre pour l'armée du Rhin* fut composé, en 1792, par Rouget de Lisle, officier du génie, alors que les troupes austro-prussiennes préparaient l'invasion du territoire français. Le roi de Prusse et l'empereur autrichien sont des autocrates, peu soucieux des

Droits de l'Homme et farouchement décidés à obliger la France révolutionnaire à revenir sous le joug de l'absolutisme. Il est assez compréhensible que les Français, formant une armée révolutionnaire de masse, en rupture avec les armées de métier d'Ancien Régime, voient en eux des tyrans sanguinaires (les chefs militaires austro-prussiens ont prétendu qu'ils anéantiraient Paris), ce que la langue du XVIII^{ème} siècle finissant et romantique déjà, exprime par « **contre nous de la tyrannie, l'étendard sanglant est levé** ». Les troupes françaises sont formées de citoyens qui ont répondu, avec enthousiasme, à la levée en masse pour défendre la Patrie et la Révolution ; dès les débuts de la Révolution, d'ailleurs, des citoyens se sont armés pour défendre leurs villes, leurs communes – on disait encore paroisses – et les champs d'alentours. Ces troupes de citoyens se sont fédérées entre elles et, dès juillet-août 1789, elles ont permis, par le bas - vingt six millions de Français, tout de même - la reconstruction de la France dont presque toutes les structures administratives s'étaient effondrées du jour au lendemain. La **Fête de la Fédération** de 1790 met en évidence la base populaire, civique, démocratique de la restructuration de la France qui se prépare. C'est cela que signifie l'appel « **Aux armes, citoyens ! Formez vos bataillons !** » Hier sujets du roi de France, ce sont désormais des citoyens, tels que les ont révélés et définis les **Immortels Principes de 1789**. La Patrie, la terre des ancêtres, s'est substituée révolutionnairement au roi, ci-devant père de ses peuples : les citoyens sont les « **enfants de la Patrie** » menacée par l'invasion contre-révolutionnaire.

Ces citoyens de si fraîche date – **Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen**, en juillet 1789, et son inscription en tête de la première **Constitution** française, celle de 1791-pourquoi seraient-ils honteux de le proclamer ? Pourquoi seraient-ils à ce point modestes qu'ils n'envisageraient pas la victoire en se préparant à la lutte contre les ennemis du peuple et de la révolution ? Oui, « **le jour de gloire est arrivé !** »

Majoritairement paysanne, la population française, y compris ses citoyens armés, sait que la guerre n'est pas une partie de plaisir et que de même que la mère patrie sera martyrisée par les armées d'invasion, la terre de « **nos campagnes** » ravagée par les combats, les incendies, les mises à sac, de même les familles des combattants, des citoyens combattants, épouses et enfants, seront l'objet de viols et de massacres : « **ces féroces soldats ...viennent ...égorger vos fils, vos compagnes** » ...Ou les horreurs de la guerre.

A ce sang des innocentes victimes de l'invasion doit répondre le « **sang impur** » des ennemis de la France, celui de la « **horde d'esclaves, de traîtres, de rois conjurés** » évoquée dans le deuxième couplet de **la Marseillaise** afin que la terre et ses futurs sillons en soient « **abreuvés** », régénérés, fertilisés.

Certes, ce **Chant de guerre** devenu en 1795, puis en 1879, l'hymne national de la République, n'est pas une blquette ; il traduit, en termes forts, voire crus les réalités de la guerre et la détermination enthousiaste des citoyens-combattants qui la mènent pour sauver non seulement la Patrie mais aussi leur dignité d'hommes libres : libres de penser, libres de croire ou ne pas croire, libres de s'exprimer dans le respect de la liberté des autres.

Chanté par des Marseillais venus à Paris pour célébrer la **Fête de la Fédération** du 14 juillet 1792, il a entraîné les révolutionnaires, le 10 août, à l'assaut des Tuileries au terme duquel est tombée la monarchie. C'est lui, aussi, qui a retenti pendant l'offensive de masse qui a eu raison de l'armée d'invasion, à Valmy, le 20 septembre.

Ce tube de l'été 1792, **la Marseillaise**, a été le prélude à la proclamation de l'An I de la République, le lendemain de la victoire. Il est légitime qu'il accompagne la République dans les occasions solennelles. Il est nécessaire que les républicains l'entonnent et que les enfants l'apprennent.

Le 8 janvier 2015, alors qu'aucun lien n'était encore établi entre l'assassinat de la jeune policière de Montrouge et l'horrible massacre de la veille, j'ai rejoint, en début de soirée, les hommes et les femmes de tous âges qui se rassemblaient spontanément dans le

calme et le silence, à proximité de la préfecture de B... pour se recueillir et rendre hommage aux victimes. Il y avait des crayons brandis, des affichettes « je suis Charlie » portées haut, quelques bougies éclairant la nuit. Tout doucement, comme un fredon, presque une berceuse, une voix a chanté les premières paroles de cet hymne guerrier et d'autres voix sans forfanterie, sans éclat, sont entrées dans l'hymne national, devenue sérénade poignante à la mémoire des morts.

Maupassant, évoquant la guerre de 1870-71, raconte comment quelques soldats français éreintés, affamés, déjà vaincus, remercient la fille de joie, *Boule de Suif*, qui les a nourris, en chantant pour elle seule et tout bas *la Marseillaise*. Un chant de fraternité dans la défaite.

Il est désagréable de constater que certains personnels enseignants de l'Ecole de la République, alors que les tragédies de janvier 2015 ont montré qu'elle rôle doit jouer l'Ecole pour promouvoir la Laïcité, à laquelle aspire un grand nombre de nos concitoyens, se sont mis délibérément en marge, voire en travers de ce projet.

L'identité nationale n'est sans doute pas le sujet de réflexion qui occupe prioritairement ces pédagogues qui se sont mis eux-mêmes en défaut de pédagogie. En quoi ils sont fidèles à certains dogmatismes syndicaux qui font la loi, leur loi, à l'Ecole. Mais en quoi ils trahissent sans vraiment s'en rendre compte, ce qui ne constitue nullement une circonstance atténuante, ce pour quoi la République les a institués pédagogues dans son Ecole : pour y former des républicains.

Dans le contexte du recrutement de jeunes djihadistes sur le territoire national ou du passage à l'acte de « loups » plus ou moins solitaires qui prétendent mener la guerre sainte directement dans les pays occidentaux, la confusion identitaire est souvent avancée : un territoire mythifié et mystifiant comme celui du Daesh, une histoire improbable, celle d'un Islam manipulé, auxquels adhèrent des jeunes gens des deux sexes d'ailleurs, qui n'ont pas appris, parce que l'Ecole et ses maîtres ont fait défaut, que leur territoire était leur sol natal ou celui sur lequel leurs parents avaient choisi de vivre en paix, et leur histoire, celle de ce sol même, avec ses heurs et malheurs, sa culture pétrie de sa langue, tout cela généreusement donné et partagé au nom des valeurs humanistes sans lesquelles aucun lien social n'est solide ni durable.

Qui veut que l'Ecole soit républicaine ? Ceux qui l'administrent et l'animent ? Pas sûr. Ceux à qui elle fournira des cadres et des petites mains au prix le plus avantageux possible pour de juteux bénéfices ? Encore moins. Ceux qui se gaussent du drapeau tricolore, tout juste bon à s'agiter lors des matchs de foot, et de *la Marseillaise* récupérée par LA PEN ? Bien évidemment non.

Les parents ? Espérons-le.

Mais surtout les républicains. Il faut qu'ils reviennent aux commandes et le plus tôt sera le mieux.

Capitalismus delendus est.